

21.02.2006 - 17:00 Uhr

Fondation CSS: De l'argent pour briser les barrières du langage et le tabou des enfants placés de force



Lucerne (ots) -

 Indication: Des images pourront être téléchargées dès le 22.02.06 dans la matinée sous: http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100003522

La Fondation CSS Assurance a récompensé mardi (21 février 2006) deux projets sociaux. En accordant 15'000 francs à chacun d'entre eux, elle soutient une nouvelle édition améliorée du recueil de gestes "Wenn mir die Worte fehlen" et le travail de l'association "Verdingkinder suchen ihre Spur".

Pour de nombreuses personnes atteintes d'un handicap mental, le langage est trop complexe et trop nuancé. Elles ne comprennent pas la langue parlée ou sont incapables de s'exprimer elles-mêmes. Un système de communication simplifié à l'aide de gestes et de signes qui sont souvent plus proches du terme à représenter que le mot peut réduire les difficultés.

L'éducatrice spécialisée Anita Portmann et l'illustrateur Martin Gyger ont constitué un recueil de gestes simplifiés dont ils ont fait un livre qu'ils ont publié dans la propre maison d'édition du centre de pédagogie curative Schüpfheim. L'association Projet "Wenn mir die Worte fehlen" (Lorsque les mots me manquent) qui s'est vue décerner le prix CSS de 15'000 francs a été fondée afin de permettre la poursuite de cette oeuvre.

"Ils nous ont volé notre enfance"

Il y a 50 ans, il était courant en de nombreux endroits que les enfants soient placés de force, lorsque leurs parents (quelles qu'en fussent les raisons) ne pouvaient pas s'en occuper suffisamment. Les familles ont été séparées, les frères et soeurs se sont perdus de

vue, les enfants ne connaissaient pas leurs parents et ignoraient leur origine. Il n'est pas rare que les enfants placés de force aient été dépossédés de leurs droits, exploités et abusés de manière éhontée. "Ils nous ont volé notre enfance", a déclaré une de ces personnes qui a encore été relativement chanceuse.

Cette fausse solution trouvée à la question des pauvres est aujourd'hui encore taboue. L'association "Verdingkinder suchen ihre Spur" contribue, lorsque c'est possible, à apporter la transparence dans les histoires de vie des enfants placés de force, les enfants placés dans des homes et les enfants recueillis. La CSS soutient cette association avec 15'000 francs.

Que veut la Fondation CSS?

La Fondation CSS récompense chaque année, depuis 1987, des engagements extraordinaires en faveur du prochain en cas de maladie, de maternité et de situations socialement difficiles. Elle encourage des propositions pouvant être documentées scientifiquement pour une répartition socialement équitable des charges dans le système de santé et le système social suisses. Elle reconnaît d'autres changements encourageant les familles dans le cadre de la politique sociale suisse.

La Fondation CSS a vu le jour lorsque la CSS a compté pour la première fois un million d'assurés. Elle est dotée d'un capital d'un million de francs.

Contact:

Martina Bischof spécialiste des médias Tél. +41/58/277'16'55 Mobile +41/79/742'60'54 E-mail: martina.bischof@css.ch

Medieninhalte



L'éducatrice spécialisée Anita Portmann et l'illustrateur Martin Gyger ont constitué un recueil de gestes simplifiés dont ils ont fait un livre qu'ils ont publié dans la propre maison d'édition du centre de pédagogie curative Schüpfheim. L'association Projet "Wenn mir die Worte fehlen" (Lorsque les mots me manquent) qui s'est vue décerner le prix CSS de 15'000 francs a été fondée afin de permettre la poursuite de cette oeuvre. De gauche à droite: Carlo Randelli (CSS), Laure Landwehr und Heidi Meichtry (beide von "Verdingkinder suchen ihre Spur"), Georg Portmann (CSS), Eveline Portmann (CSS), Pierre Boillat (CSS), Anita Portmann und Martin Gyger (beide von "Wenn mir die Worte fehlen"), Carla Imfeld (CSS), Heinrich Peter ("Wenn mir die Worte fehlen"). Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/CSS Assurance"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100504776 abgerufen werden.